



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

/**/

- SEANCE DU 28 AVRIL 2026 -

DEL : N°2026_04_038

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Sainte-Rose s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, Maire, en suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le 14 avril 2026.

Nombre de conseillers composant le Conseil : 33

Nombre de présents (29)

Nombre de votants : (31)

Secrétaire de séance : Reine PELLAN

Présents (29) : BARON Adrien, Maire - AMIREILLE-JOMIE Isabelle, 2^{ème} Adjt ; SAVAN Fauvert, 3^{ème} Adjt - LOMBA-DIKA Lucienne, 4^{ème} Adjt - HILAIRE Joël, 5^{ème} Adjt - HÉRON-CARACASSE Jocelyne, 6^{ème} Adjt - MANETTE Guy, 7^{ème} Adjt - MARIAMOUTOU-HILAIRE, Patricia 8^{ème} Adjt - JOTHAM Henri, 9^{ème} Adjt - PELLAN Reine - CRAIL Christophe - SERBER Christine - TRIVIAUX-FRÉNET Jean-Paul - RAYAPIN-BALONT Jacqueline - SAINT-ANDRÉ Jean-Patrick - MÉLANE-ROMAND Viviane - RÉPIR Jimmy- PICHÉ Floriane - PAJAMANDY Darry - CÉVA Mariane - RAGHOUBER Richard- DÉMUTH Annabel - SOUNDOURAYEN Mendy- TUYERAS Stéphane- LÉVI Mariette - NESTOR Luc - RUBENS Marie-Céline - RACON Nicolas- BAJAZET Sabrina -

Absents : (04) YACOU Henri - SURVILLE-BARLAND Gwen - LANDRE Rodolphe- LAPIN Jim.

Procurations : DEUX (02) - YACOU Henri donne procuration à HILAIRE Joël ; SURVILLE-BARLAND donne procuration à PAJAMANDY Darry.

OBJET : Modification des intitulés des 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} commissions.

EXPOSÉ :

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal propose de modifier les intitulés des 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} commissions qui ont été établies dans le cadre de la délibération N°2026_03_007 du 31 mars 2026.

Cette modification vise à mieux refléter les missions et attributions de ces commissions.

COMMISSIONS PERMANENTES		NOM DU PRÉSIDENT
1	ECONOMIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	BARON Adrien
2	ADMINISTRATION - SÉCURITÉ - INFORMATIQUE - IA	YACOU Henri
3	EDUCATION	AMIREILLE épouse JOMIE Isabelle
4	FINANCE	SAVAN Fauvert
5	ACTION SOCIALE - SANTÉ	LOMBA - DIKA Lucienne
6	CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	HILAIRE Joël
7	FAMILLE PETITE ENFANCE	HERON épouse CARACASSE Jocelyne
8	SPORT - CULTURE - PATRIMOINE - JEUNESSE	MANETTE Guy
9	FETE- CEREMONIE	MARIAMOUTOU épouse HILAIRE Patricia
10	URBANISME	JOTHAM Henri

Le Conseil municipal,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la délibération N°2026_03_007 du 31 mars 2026 concernant la création des dix commissions permanentes,**Considérant** la nécessité de modifier les intitulés des 8^{ème} et 9^{ème} commission pour mieux refléter leurs missions,**Après avoir délibéré****Décide à l'unanimité :****Article 1 :** De modifier les intitulés des 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} commission comme suit :

Ancien intitulé	Nouvel intitulé
ADMINISTRATION-SECURITE-INFORMATIQUE -IA	ADMINISTRATION-SECURITE
[SPORT -CULTURE -PATRIMOINE -JEUNESSE (8 ^{ème})]	INFORMATIQUE - SPORT ET JEUNESSE- IA
FETE – CEREMONIE (9 ^{ème})	CULTURE ET PATRIMOINE

Article 2 : Cette modification remplace les dispositions de la délibération N°2026_03_007 du 31 mars 2026, en ce qui concerne les intitulés des 2^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} commissions.

Le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à qui de droit et affichée aux endroits prévus à cet effet.

La présente délibération peut faire d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa transmission à Monsieur le Préfet de la Région GUADELOUPE, représentant de l'État et de sa publication au recueil des actes administratifs.

Sainte-Rose, le 04 mai 2026



Le Maire,

Adrien BARON